



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 087-278708516-20230621-20230621_CA03-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 21 JUIN 2023

20230621_CA03 - Coûts horaires de la régie travaux et des espaces verts – Année 2023 – Application au 1^{er} juillet

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mercredi 21 juin 2023 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrices

Messieurs Philippe CHADELAS, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Serge JAMMET, Jean-Marie LAGEDAMONT, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Messieurs Jean-Luc BONNET et Gérard RUMEAU, Administrateurs, ayant donné pouvoir à Monsieur REROLLE

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Eric SCHALTEGGER, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur JAMMET

Madame Danielle DUVALET, Administratrice

Messieurs Georges DAMIANO et Jean-François LANDRON, Administrateurs

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent :

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 087-278708516-20230621-20230621_CA03-DE



Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,
Vu l'évaluation du coût des interventions du personnel régie et espaces verts pour la refacturation auprès des locataires des réparations locatives normalement à la charge des occupants, le calcul de certaines charges récupérables, et la valorisation de l'ensemble des interventions de la régie,

Vu la méthode de calcul proposée, établissant le coût horaire :

Coût horaire au 1^{er} juillet 2023	Hors encadrement	<i>Coût horaire au 1^{er} janvier 2023</i>
Régie travaux	40,94 €	37,43 €
Régie Espaces Verts	40,28 €	40,83 €

Pour information avec encadrement
intermédiaire

42,17 € (régie travaux)
41,10 € (régie Espaces verts)

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Décide de fixer les taux horaires applicables à la Régie travaux et Espaces verts à 40,00 € à compter du 1^{er} juillet 2023.

Formalités de publicité effectuées
le **27 JUIN 2023**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **27 JUIN 2023**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

